

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 30334

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation sur un récent sondage indiquant que 77,5% des Français souhaitent que la baisse de TVA soit répercutée sur les prix de la restauration au cas où le taux de TVA serait à 5,5 %. 34 % des sondés estiment que la baisse de TVA doit être répercutée en totalité sur l'addition alors que les directives des organismes professionnels prônent la règle des trois tiers (un tiers pour les prix, un tiers pour l'embauche de personnel et un tiers pour l'investissement). Elle lui demande de préciser sa position en la matière. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

Le Gouvernement attache la plus grande importance à ce que les restaurateurs puissent bénéficier du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La proposition de directive relative au champ d'application des taux réduits, qui a été présentée par la commission le 23 juillet 2003 et qui prévoit notamment la faculté d'appliquer le taux réduit à ce secteur d'activité, a constitué une étape importante dans la réalisation de cet objectif. De la même manière, le soutien de l'Allemagne pour une application de cette mesure à compter du 1er janvier 2006 est également de nature à favoriser une issue positive dans ce dossier. Pour autant, l'accord unanime des États membres de l'Union européenne, indispensable en matière fiscale, n'a pu encore être obtenu sur cette proposition. Cela étant, de nouvelles perspectives encourageantes apparaissent. La réunion du conseil ECOFIN du 7 juin 2005 montre que la liste des pays qui s'opposent à notre demande s'est réduite. Bien évidemment, le Gouvernement mettra en oeuvre tous les moyens afin d'obtenir, dans ce cadre, un ralliement de tous ses partenaires à sa disposition eu égard à l'effet positif escompté d'une telle mesure sur l'emploi.

Données clés

Auteur: Mme Maryse Joissains-Masini

Circonscription: Bouches-du-Rhône (14e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 30334

Rubrique: Tva

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9578

Réponse publiée le : 9 août 2005, page 7689